

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 24 JANVIER 2019

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Kristine FOYART, Sophie MERCIER, Corinne TROUVAIN, Messieurs Jacques CAMUS, Alain CARRIÈRE, Patrice CARVALHO, Marcel DAUSQUE, Alain DENNEL, Michel DUPONT, Olivier FERREIRA, Daniel FORGET, Daniel GAGE, Christian HEDUY, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Jackie TASSIN, Gérard WARIN.

Absents représentés : Monsieur Dominique FERRY par Monsieur Daniel GAGE, Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF représenté par Monsieur Jacques CAMUS

Absents excusés : Madame, Marianne PARIGOT, Messieurs Patrick ALLARD, Philippe BARBILLON, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Dominique FONTAINE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY.

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 3 décembre 2018**

Le compte-rendu de la séance du 3 décembre 2018 n'appelle aucune observation et il est approuvé à l'unanimité.

- 1. Accord de confidentialité avec la société WPD**

Le conseil s'est réuni à huis clos considérant l'objet de ce premier point.

Le Président sollicite l'autorisation de signer avec la société WPD une convention sur l'échange d'informations confidentielles sur les sujets relatifs au développement de parcs éoliens.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

- 2. Modalités financières de la sortie de la commune de Lassigny de la compétence optionnelle éclairage public**

Le Président expose que la commune de Lassigny n'a pour l'instant pas validé le nouveau règlement de service pour la compétence optionnelle éclairage public et qu'elle souhaite connaître le coût de sa reprise de compétence.

Le Président annonce que le coût de la sortie est établi sur la période de 2014 à 2019 selon les modalités suivantes :

- Montant HT des travaux et de la maintenance EP réalisés pour la commune de 2014 à ce jour (y compris les travaux déjà engagés),
- Quote-part aux frais communs du service (inventaire, GMAO, personnel...),
- Quote-part aux annuités de la dette,
- Déduction des redevances et participations pour plus-value versées par la commune au Syndicat.

Le montant dû par la commune de Lassigny est calculé à 168 013,03 €.

Le Président demande aux membres du Conseil d'approuver les modalités du décompte.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3. Convention de partenariat avec SICAE OISE et la SER pour le déploiement des IRVE (point du 12 novembre 2018 reporté)

Afin de mettre en œuvre la participation financière des gestionnaires de réseaux aux travaux de déploiement des IRVE, Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire d'en définir les modalités par convention.

La SICAE OISE apporte sa contribution à hauteur de 1 000 € par borne installée et dans la limite de 50 000 €, la SER à hauteur d'un montant forfaitaire de 10 000 €. En contrepartie, le SEZEO appose leurs logos sur les bornes et mentionne ce partenariat dans sa communication.

Le Président demande l'autorisation du Comité Syndical pour signer les conventions correspondantes.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

4. Vente du véhicule Renault Clio

Monsieur le Président informe que le SEZEO n'a plus l'utilité du véhicule Renault Clio de société immatriculé DL-022-KF. Ce véhicule a été immatriculé le 30/10/2014 et présente un kilométrage de 67 607 Km. Son prix est estimé à 5 500 € net et Monsieur Alain TORREKENS souhaite se porter acquéreur du véhicule en l'état.

Le Président demande l'autorisation de vendre ce véhicule à Monsieur Alain TORREKENS au prix de 5 500 € net.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

5. Débat d'orientation Budgétaire 2019

Le Président présente les orientations budgétaires 2019 dont les éléments sont annexés au présent compte rendu.

LES MEMBRES PRENNENT ACTE DE LA TENUE DU DOB 2019

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h45.

Le Président,
Olivier FERREIRA

